

## APPELS D'OFFRE

9755-B

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés  
Date :  
IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français  
IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :  
L'offre doit être valable jusqu'au :  
ou  
Durée en mois : 6 (A compter de la date limite de réception des offres)  
IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres  
Date : 30 septembre 2020 - 14:00  
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :  
SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
VI.1) RENOUVELLEMENT  
Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable  
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :  
VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES  
VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES  
La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Nota : cette procédure succède à la procédure adaptée initiale déclarée sans suite. Les prestations sont réparties en 14 lots mais seuls les lots désignés ci-dessus sont concernés par cette procédure. Ces derniers viennent en complément des lots 1a, 1b, 1c et 2 lancés ultérieurement et déjà attribués. Les délais d'exécution des travaux sont définis conformément au calendrier prévisionnel d'exécution annexé au CCAP. Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : le marché est financé par l'état et la Collectivité de Corse. Le reste du financement provient des fonds propres de la collectivité ou d'emprunts bancaires. Le paiement se fera par virement au moyen d'un mandat administratif. Le délai global de paiement est de 30 jours. Variantes libres : non autorisées pour tous les lots. Variantes exigées : non prévues pour tous les lots. L'attention des candidats est attirée sur la présence d'une visite obligatoire. Voir le règlement de la consultation pour les modalités. Renseignements relatifs au marché : Il est prévu une décomposition en lots. Chaque lot donnera lieu à un marché public unique. Chaque candidat peut présenter une offre pour un lot, plusieurs lots ou tous les lots, étant précisé que dans le dernier cas, le candidat doit présenter une offre par lot. Les candidats ne sont pas autorisés à présenter des offres variables constituant une offre globalisée présentée pour plusieurs lots. A l'attribution du marché, le ou les candidats retenus produiront les certificats et attestations des articles R. 2143-6 à R. 2143-10 du Code de la commande publique. La description des ouvrages et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Charges et notamment dans les cctp. Conditions pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Téléchargement gratuit du dossier de consultation et de l'avis de marché via le profil d'acheteur : <https://www.achatspublicscorse.com>. Il est conseillé aux candidats de s'identifier sur le site et d'indiquer une adresse courriel permettant de façon certaine une correspondance électronique tout au long de la procédure. Pour les modalités de retrait des documents, se référer au règlement de la consultation ou aux conditions générales du profil d'acheteur. Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et/ou technique peuvent être obtenus : Les candidats devront transmettre leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://www.achatspublicscorse.com>. Conditions de remise des offres ou des candidatures : les soumissionnaires doivent obligatoirement transmettre leurs plis par voie électronique via la plateforme de dématérialisation <https://www.achatspublicscorse.com>. La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Seule la transmission de la copie de sauvegarde est autorisée par voie papier, adressée à M. Le maire de la Commune de LUMIO à l'adresse supra. Le contenu des plis ainsi que les modalités de transmission et de signature sont décrits dans le règlement de la consultation. En cas de difficultés pour télécharger les documents et/ou remettre l'offre sur la plateforme, une infoline est mise à disposition des candidats au 08 92 43 43 63 (0,34 euros/min) du lundi au vendredi : 09 heures / 12h30 et 14 heures / 18 heures. Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Les candidats devront transmettre leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://www.achatspublicscorse.com>  
VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS  
VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :  
Tribunal administratif de Bastia, villa Montepiano, 20407, Bastia, F. Téléphone : (+33) 4 95 32 88 66, Courriel : [greffe.ta-bastia@juradm.fr](mailto:greffe.ta-bastia@juradm.fr), Adresse internet : <http://www.bastia.tribunal-administratif.fr>  
VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :  
VI.4.3) Introduction de recours :  
VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :  
Tribunal administratif de BASTIA, villa Montepiano, 20407, Bastia, F. Téléphone : (+33) 4 95 32 88 66, Courriel : [greffe.ta-bastia@juradm.fr](mailto:greffe.ta-bastia@juradm.fr), Adresse internet : <http://www.bastia.tribunal-administratif.fr>  
VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS  
27 juillet 2020

9813

**AVIS D'INFORMATION**

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Collectivité de Corse - 22 Cours Grandval - BP 215 - 20187 AIACCIO CEDEX 1. Tél: +33 495516464. Fax: +33 495516621. Courriel : [commande.publique@isula.corsica](mailto:commande.publique@isula.corsica) - Adresse internet : <https://www.isula.corsica>

**Objet du marché :** Prestations de viabilité hivernale sur le réseau routier départemental de la Haute Corse - Relance des lots 3 ET 4

**Numéro de référence :** 2020-3DEC-0235

**Date limite de remise des offres :** 07 septembre 2020 à 16 h 00

**Modalités de retrait de l'avis d'appel public à la concurrence complet ainsi que du dossier de consultation** Sur le profil acheteur de la Collectivité de Corse à l'adresse suivante : <https://marchespublics.isula.corsica/>

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 30 juillet 2020

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET**

**C.O.M. Mentis lance un AMI pour constituer une équipe d'experts dans le cadre du projet Interreg Marittimo 2014-2020. SOFIA, dans le domaine de l'handicap et de l'accessibilité**

Le défi du projet est de combiner les enjeux de l'entreprise touristique avec la capacité à répondre à une offre d'accueil, pour les personnes à besoins spécifiques, qui requiert attention, dialogue et connaissances techniques, notamment lié au franchissement de quatre types de barrières : physique, perceptives et d'orientation, de communication (notamment accessibilité du web), relationnelles.

**Retrait du dossier** sur simple demande par messagerie [commentis@wanadoo.fr](mailto:commentis@wanadoo.fr)  
Ou **par voie électronique en téléchargement sur le site :** [www.com-mentis@wanadoo.fr](http://www.com-mentis@wanadoo.fr)  
Date et heure limite de réception des dossiers de manifestations d'intérêt :  
**17 août 2020 - 16:00**

9762

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

Procédure Adaptée Article L.2123-1 du CCP

**I- POUVOIR ADJUDICATEUR**  
Agence d'Aménagement Durable, d'Urbanisme et d'Energie de la Corse - 5 rue Prosper Mérimée - CS 40 001- 20 181 Ajaccio cedex 1- [www.aue.corse.fr](http://www.aue.corse.fr) - Tél.04 95 10 98 64 - Fax 04 95 77 23 11- [aue@ct-corse.fr](mailto:aue@ct-corse.fr)

**II- OBJET DU MARCHÉ**  
Sélection d'un prestataire technique qui sera chargé de la production de trois émissions sous format « Talkshow » d'une durée de 70 mn environ, pour une diffusion sur les réseaux sociaux. Cette prestation devra se faire impérativement sur la région d'Ajaccio.

**III. TYPE DE PROCEDURE**  
Procédure adaptée conformément à l'article L.2123-1 du CCP

**IV-TYPE ET FORME DU MARCHÉ**  
Marché de services – Prestations Intellectuelles

**V- JUSTIFICATIONS A PRODUIRE QUANT AUX QUALITES ET CAPACITES DU CANDIDAT**  
Celles indiquées dans le règlement de la consultation.

**VI- DUREE D'EXECUTION**  
1 an

**VII- DATE DE REMISE DES OFFRES**  
Au plus tard le 12 août 2020 à 12H00.

**VIII- DELAI DE VALIDITE DES OFFRES**  
120 jours à compter du délai de remise des offres

**IX- MODALITES D'OBTENTION DU DCE**  
Téléchargement sur le site Téléchargement sur le site [www.e-marchespublics.com](http://www.e-marchespublics.com)

**X- MODALITES DE REMISE DES OFFRES**  
Réponse par voie électronique via la plateforme de dématérialisation : [www.e-marchespublics.com](http://www.e-marchespublics.com)

**XI- CRITERES DE SELECTION DES OFFRES**  
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :  
Prix 30%  
Note méthodologique 25%  
Plan d'installation sommaire sur le plateau 25%  
Équipe et moyens matériels dédiés au projet (réalisation et diffusion) 20%

**XII- POINTS DE CONTACTS POUR INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**  
[www.e-marchespublics.com](http://www.e-marchespublics.com)

**XIII- INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS ET DES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'INTRODUCTION DE RECOURS**  
Tribunal Administratif Chemin Montepiano - 20200 BASTIA, France Tél : 04 95 32 88 66 - Fax : 04 95 32 38 55 Courriel (e-mail) : [greffe.ta-bastia@juradm.fr](mailto:greffe.ta-bastia@juradm.fr)

**XIV- DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS A LA PUBLICATION**  
Le 29 juillet 2020.

**VENTES AUX ENCHÈRES**

**SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE ROBERTO RUDI**  
6, AVENUE PASCAL PAOLI BP 69 20176 AJACCIO CEDEX 1  
TEL : 04.95.20.93.72  
Consulter le site : <http://www.scp-rudi.com>

7059-2705  
Notre référence : 20-20-05-0157  
/ 76573

**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES**  
**MERCREDI 12 AOÛT 2020**  
**À 10 heures**  
**(Et jours suivants si nécessaires)**  
**Armurerie Chasse 2000**  
**15 Rue Paul COLONNA D'ISTRIA 20090 AJACCIO**

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques, des biens suivants en l'état sans réserve ni recours contre l'Officier vendeur :

**ARTICLES DE CHASSE, ET AUTRES ACCESSOIRES DIVERS : Couteaux, fusils, munitions (cal 12, cal 20, cal 16 et autres), cartouchières, lunettes de visée, jumelles, sangles, équipements entretien d'armes, vêtements (pantalons, vestes, pull-over, tee-shirt) bottes, gants, casquettes, équipements pour animaux (colliers, clochettes, collier dressage).**

*Arme de catégorie C, soumise à déclaration, pièce d'identité, permis de chasser ou licence de tir sportif en cours de validité obligatoire.*

ARTICLES DE PECHE, ET AUTRES ACCESSOIRES DIVERS : Cannes à pêche rivière et mer, moulinets, fils en tout genre, plombs en différents poids, hameçons, leurres, cuillères, épuisettes, filets, palangres, palangrottes, équipements montage ligne. (Détail et photos sur notre site [scp-rudi.com](http://www.scp-rudi.com)).

Les éventuels acquéreurs d'armes sont tenus d'adresser le plus rapidement possible et au plus tard **48 heures minimum avant la vente à l'Etude RUDI** copie du permis de chasser ou licence de tir en cours de validité ainsi que leur pièce d'identité.

**Visite sur place à 9 heures 30**  
Paiement comptant - Aux conditions habituelles 14,40% TTC  
Avec enlèvement immédiat à la charge de l'acquéreur  
L'Huissier de Justice f/f de Commissaire-priseur  
**SCP Roberto RUDI**

**francemarchés.com**  
TOUS LES JOURS, TOUS LES MARCHÉS PUBLICS

**Le portail d'avis de marchés publics le plus complet du web**

- Plus de 20.000 appels d'offres en cours
- 100% gratuit
- Alertes par email

## ENQUÊTE PUBLIQUE

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**  
Commune de Prato di Giovellina

Demande de permis de construire concernant une centrale photovoltaïque avec stockage de l'énergie, lieu-dit « Piandi Puleto », présentée par la société « Corsica Sole 12 »

**NATURE DE L'INSTALLATION :** Centrale photovoltaïque avec stockage de l'énergie.

**DURÉE DE L'ENQUÊTE** (arrêté n° 238-2020 du 23 juillet 2020) :  
Du lundi 7 septembre 2020 au mercredi 7 octobre 2020 inclus.

**SIÈGE DE L'ENQUÊTE ET LIEU DE DÉPÔT DU DOSSIER :**  
Mairie de Prato di Giovellina.

**PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR** (désigné par le président du tribunal administratif de Bastia, le 18 juin 2020) :  
Madame Lætitia ISTRIA, ingénieur en environnement spécialisé en traitement des eaux et déchets, recevra les observations du public en mairie de Prato di Giovellina, selon les modalités suivantes :

- lundi 7 septembre 2020, de 14 h 00 à 17 h 00 ;
- mercredi 16 septembre 2020, de 9 h 00 à 12 h 00 ;
- vendredi 25 septembre 2020, de 14 h 00 à 17 h 00 ;
- mercredi 7 octobre 2020, de 14 h 00 à 17 h 00.

En cas d'empêchement de Madame Lætitia ISTRIA, les permanences seront assurées par Monsieur René ANDOLFO, désigné en tant que commissaire enquêteur suppléant, selon les mêmes modalités.

Durant cette période, le public prendra connaissance du dossier d'enquête, comportant notamment une étude d'impact et l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale de Corse, et consignera ses observations dans un registre ouvert à cet effet en mairie de Prato di Giovellina, pendant les heures habituelles d'ouverture des bureaux, dans le respect des gestes barrières.

Lors de ces permanences, le public pourra également formuler ses observations au commissaire enquêteur par voie téléphonique (04 95 61 00 23).

Le public pourra aussi communiquer ses observations par voie électronique, à la direction départementale des territoires et de la mer (ddtm-sjc-uc-consultation-publique@haute-corse.gouv.fr), au plus tard le mercredi 7 octobre 2020 à 17 h 00, date et heure de clôture de cette enquête.

Ce dossier pourra également être consulté sur un poste informatique en mairie, pendant toute la durée de l'enquête, à partir du site internet des services de l'État en Haute-Corse ([www.haute-corse.gouv.fr](http://www.haute-corse.gouv.fr)).

L'avis de la mission régionale d'autorité environnementale de Corse, ainsi que la réponse du pétitionnaire, sont consultables sur le site internet de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, à partir du site internet des services de l'État en Haute-Corse.

Un registre dématérialisé sera également mis à la disposition du public sur le site :  
<https://www.registre-dematerialise.fr/2017>

Toutes les observations relatives à l'enquête pourront aussi être adressées au commissaire enquêteur, par écrit, en mairie de Prato di Giovellina, Prato Mezzo, 20 218 PRATO DI GIOVELLINA.

Les informations relatives à ce projet pourront être obtenues auprès de Monsieur Paul ANTONIOTTI, société « Corsica Sole 12 », Village, 20 251 PANCHERACCA (téléphone : 04 95 60 69 11).

A l'issue de l'enquête, le dossier, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, ainsi que la réponse du demandeur aux observations du public, seront tenus à la disposition des personnes intéressées en mairie de Prato di Giovellina pendant un an, ainsi qu'à la direction départementale des territoires et de la mer (service juridique et coordination), dans les conditions prévues à l'article L. 311-9 du code des relations entre le public et l'administration.

Le rapport ainsi que les conclusions du commissaire enquêteur seront également mis en ligne sur le site internet des services de l'État en Haute-Corse.

La décision qui interviendra à l'issue de la procédure sera soit un arrêté accordant le permis de construire, avec ou sans prescriptions, soit un arrêté refusant le permis de construire, soit un arrêté de sursis à statuer, soit un refus tacite en cas de silence gardé par l'administration au terme du délai de deux mois mentionné à l'article R. 423-32 du code de l'urbanisme. Le préfet de la Haute-Corse est l'autorité compétente pour prendre cette décision.

**corse matin**  
OGHJE IN CORSICA

**Service clients**  
ventes, abonnements, livraisons

**04 95 32 85 14 - 04 95 32 85 08 - 04 95 32 85 01**  
du lundi au vendredi de 8 heures à 17 heures

ou **service.clients@corsematin.fr**

**Notre territoire**

**UN SERVICE 100 % GRATUIT POUR LES CITOYENS COMME LES COLLECTIVITÉS**

**NOTRE-TERRITOIRE.COM**  
**LE SITE QUI RASSEMBLE TOUS LES AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES.**

**Soyez le 1<sup>er</sup> informé des projets d'aménagement près de chez vous ou n'importe où en France !**